



PRC Magazine Novembre 2022

Continuez à venir nombreux nous soutenir

Bulletin adhésion 2023 [ici](#)

Bienvenue dans l'ère du vélo

Mobilité

Inverser l'ordre des priorités

Est il difficile de se passer de sa voiture?

Parce que le territoire a été aménagé et les modes de vie ont été structurés autour de lui. Lorsque on veut revenir sur cet état de fait, c'est difficile. Certains automobilistes ont l'impression d'être les perdants de la transition des mobilités. Mais souvent à l'occasion d'un déménagement ou d'un changement professionnel, le pas sera plus facile à franchir.



Comment faire pour qu'il soit accepté par tous? Tout dépend où se trouve le curseur entre les obligations et l'acceptation par la population. Il est important que celle-ci s'approprié ces changements

Il faut savoir que la voiture va coûter de plus en plus cher, et que les mobilités les plus sobres sont aussi les moins chères.

Si un mouvement est enclenché comme celui du vélo, il est plus résistant s'il touche tous les aspects: qualité des réseaux, stationnement sécurisé, intermodalité avec les transports en commun, service vélo aide à l'achat

...

Réussir à mettre de l'ordre dans les priorités, d'abord le piéton, le vélo, les mobilités partagées et la voiture, Aujourd'hui cette hiérarchie est inversée

Aurélien Bigo

Campagne Cycliste Brillez

Alès les 14, 15 et 16 novembre 2022

Quelle est ma responsabilité en tant que cycliste sur la voie publique ?



En tant que cycliste, vous occupez sur la route une place à part entière. Au même titre que les autres usagers avec qui vous partagez la chaussée, il est de votre responsabilité de respecter les règles de circulation et de ne mettre personne en danger. Quels sont les réflexes à adopter?

Le matériel obligatoire à vélo

Les **éléments imposés aux cyclistes** sont définis dans les articles R313-4 à R313-5 et R313-18 à R313-20 du **Code de la Route**. Il s'agit toutefois d'une liste d'équipement minimal à laquelle il est conseillé de ne pas se restreindre et qui peut être complétée par des **équipements recommandés facultatifs**. À noter également que le Code de la route précise que l'absence de ces dispositifs **peut entraîner une amende** pour les conducteurs du cycle.

[Lire ici](#)

Les 26^{es} Rencontres Vélo & Territoires



Rencontres qui se sont tenues dans le Cher, à Bourges et son agglomération, en région Centre-Val de Loire. Le rendez-vous est « devenu au fil des années essentiel pour promouvoir et amplifier les politiques vélos sur notre territoire » selon Clément Beaune, ministre délégué chargé des Transports, lors de son allocution introduction des 26es Rencontres. Ces dernières se tenaient peu après les annonces relatives au nouveau Plan Vélo. Même s'ils n'ont jamais été aussi importants, les 250 millions d'euros prévus en 2023 ne seront pas suffisants. Une certitude : pour mettre en œuvre ce Plan vélo 2.0, les territoires sont en première ligne. Pour la présidente de Vélo & Territoires, Chrystelle Beurrier, « avec des politiques cyclables mobilisant leurs compétences, les collectivités peuvent agir sur la mobilité, la santé, le cadre de vie, la sobriété pour leurs habitants. En moyenne dans notre pays, seuls 3 % de la voirie est cyclable, nous devons faire plus vite ! Les planètes sont maintenant alignées. Les annonces de la Première ministre sur le Plan vélo nous invitent à conduire des politiques cyclables ambitieuses, via l'investissement et la mobilisation générale de nos territoires. Avec + 9 % de passages vélo en France par rapport à 2021 et + 31 % par rapport à 2019, la hausse de la fréquentation cyclable démontre que le mouvement est enclenché. Nous sommes pour autant dans un contexte de grands challenges. Les collectivités sont au travail mais font face à des murs d'investissement, elles ont besoin d'une visibilité pluriannuelle. Les territoires moins denses et moins dotés connaissent un vrai déficit d'ingénierie cyclable, tous ont besoin d'être nourris, appuyés, rassemblés. C'est ce que nous faisons au sein de notre réseau. Avec plus de 170 collectivités adhérentes aujourd'hui, les associations telles que la nôtre n'ont jamais autant fédéré. Parallèlement, nous n'avons jamais été autant sollicités et nécessaires. Nous avons donc besoin de plus de moyens au service de notre action, dans l'intérêt des territoires et pour faire de la France une vraie nation du vélo ».

Alès



Six projets portés par la Ville financés par l'État. Préfète et élus sur la même longueur d'onde.

Pour l'année 2022, la ville d'Alès va recevoir 1,2 M€ de subventions de la part de l'État, pour financer six projets majeurs. .. Max Roustan, maire d'Alès, Christophe Rivenq, 1er adjoint, et Soraya Haoues, conseillère en charge de la politique de la Ville, ont paraphé les documents officiels en vue du versement des dotations.

Alès avait présenté sept projets. Six vont être subventionnés. Des travaux ont été engagés dans quinze écoles maternelles et primaires. Le montant du financement est de 290 000 €.

De nouveaux jardins familiaux vont être créés à Tamaris (24 000 €).

Deux espaces ludiques intergénérationnels sont financés à hauteur de 52 000 € et 49 000 €, dans les quartiers des Prés Saint-Jean et de Tamaris.

Toujours à Tamaris et aux Cévennes, des aménagements pour les déplacements doux, la sécurisation des cheminements piétonniers, sont prévus. À cet effet, 280 000 € ont été débloqués pour un budget total de 770 000 €.

Source Midilibre Alès

Journée de remise en selle



L'Association « Raison de Plus » organisait le vendredi 14 octobre 2022 une journée « Remise en selle » tournée vers les demandeurs d'emplois.

Ne pas prendre le vélo en ville pour des trajets quotidiens. Ou vous déplacer pour vos activités de loisirs à vélo vous semble compliqué ? Déposer les enfants à l'école ou faire vos courses à vélo vous paraît insurmontable ? La remise en selle adultes permet de reprendre les fondamentaux du déplacement urbain à vélo et vous offre la possibilité de mettre le pied à l'étrier et de s'approprier le vélo comme solution de déplacement.



Au programme de cette journée : le matin, Atelier Vélo avec le centre Social Lucie Aubrac de Cendras et avec le SEP de la Grand Combe, l'Après midi présentation des offres de déplacement avec Alès'Y à vélo, une balade en ville pour maîtriser sa conduite à vélo et découvrir les aménagements cyclables de la ville d'Alès avec Partageons la Route en Cévennes et Cyclo Rando Ales en Cévennes Une belle initiative, et un réel plaisir pour tous d'avoir participé à cette opération qui a permis de belles rencontres.



Le Cyclotourisme pour réenchanter notre territoire

Dans le cadre du développement du tourisme à vélo sur notre territoire, les deux associations Cyclo Rando Ales et Partageons la Route en Cévennes se sont jointes pour réaliser deux projets avec le concours des services des routes des départements du Gard et de la Lozère



Dans le Gard, les habitants du Pradel avaient perdu leur col du Malpertus disparu du décor de la commune dans les années 1980 suite au grand chaos de la Grand-Baume. Le col entre La Grand-Combe et le Pontil passage obligé de la départementale 128 pour se rendre au chef-lieu de canton. 42 ans après comme le phénix, il est réapparu à la cime du nouveau tracé de la départementale 126 avant l'intersection avec la RD 907.



En Lozère Comme la petite reine n'a pas de frontière administrative, sur la départementale 13 avec l'implantation de panneaux d'informations et de bornes kilométriques de montagne pour matérialiser l'ascension du Col du Serre-du-Pradel sur ses deux versants (Collet-de-Dèze et Saint-Germain-de Calberte) Tout cela pour le bonheur des cyclistes cévenols et de passages

Méjannes-le-Clap

UN GRAND POLE VELO AU CENTRE SPORTIF DEPARTEMENTAL DE MEJANNE-LE-CLAP



Réunion de travail sur la création du pole vélo au sein du centre sportif départemental du Gard de Méjannes-le-Clap.

Monsieur Ghislain Chassary, Président du Conseil d'administration du centre sportif départemental et Président du comité de pilotage a présenté les bases de cette modernisation, les premières esquisses du pôle vélo au centre départemental qui développera toutes les pratiques (routes, , VTT et BMX indoor & outdoor) le cyclotourisme et en incluant aussi le « savoir rouler à vélo » La première partie de la matinée a porté sur les futures structures d'activités au sein du centre sportif, l'après midi était plus ciblé sur les parcours VTT, VTTAE et Gravel de tous les niveaux du familial au plus sportif

Gagnières

Voie verte officiellement ouverte



Initialement prévu le 24 septembre, c'est le samedi 8 octobre que l'inauguration de « l'Échappée » la voie verte n'a pas pu échapper aux caprices de la météorologie. Cet événement très attendu et souhaité a néanmoins pu se dérouler dans de bonnes conditions. Quoi qu'il en soit, le ruban a été coupé sans que les nombreux participants aient eu à subir les averses prévues.

Mettant en évidence l'intérêt de cette liaison, la marche inaugurale a pu, tout à loisir, permettre de découvrir le cadre champêtre et les attraits des aménagements d'ores et déjà réalisés. Elle contribue à un rapprochement entre deux villages, Gagnières et Saint-Paul-le-Jeune, entre les communautés de communes de Cèze-Cévennes et du Pays des Vans en Cévennes, entre les départements du Gard et de l'Ardèche et redevient une ouverture, notamment touristique, non négligeable de l'Occitanie vers la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Tour à tour, les représentants des collectivités institutionnelles sont revenus sur l'historique, les difficultés et le financement de cette réalisation. avec humour souvent et conviction toujours, ils ont aussi souligné son exemplarité, les avantages actuels et les perspectives nouvelles qu'elle ouvre.

Jean Rampon, invité d'honneur car sous-préfet d'Alès, a confirmé l'importance qu'accorde l'État, dont il est le représentant à cet aménagement environnemental, sécuritaire, écologique et fonctionnel du territoire. Le partage du verre de l'amitié, dans une ambiance allègrement chaleureuse, a confirmé cet exceptionnel assentiment consensuel.

Source Midilibre

La signalisation cyclable, le chaînon manquant



Lorsque l'on passe d'une logique d'itinéraire à une logique de réseau maillé, la signalisation directionnelle désignée sous le nom de jalonnement fait partie intégrante de l'itinéraire cyclable voire conditionne son existence. En effet, le seul texte officiel est l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière (IISR) de 1963. Cette « Bible en matière de signalisation routière », ainsi que la désigne Vincent Defrain du bureau d'études spécialisé DDSR, n'a été complétée qu'en 2004 par le guide Certu sur « la signalisation des aménagements et itinéraires cyclables », qui reste encore la norme malgré quelques mises à jour. Un arrêté du 6 décembre 2011 actualise l'IISR de 1963 et intègre désormais la signalisation de « repérage » et notamment la signalisation cyclable dans sa 5ème partie. S'ensuit la fiche 28 du Certu en 2013 « Signalisation directionnelle à l'attention des cyclistes » mais dont les dispositions ont été peu et inégalement appliquées.

Le guide JALRIC réalisé par Vélo & Territoires permet aujourd'hui de répondre aux questions qui se posent. Remettant au gout du jour la 5e partie de l'IISR, il explique comment faire un schéma directeur de signalisation à l'attention des cyclistes.

Pour vous déplacer et stationner votre vélo dans Alès



Maison de la mobilité

Ales'Y, à chacun sa mobilité

Mode d'emploi [ici](#)

Le plan cyclable: [ici](#)





Possibilité de faire marquer son vélo cadre carbone

Pour nous rencontrer ou pour le marquage des vélos, nous tenons une permanence à **notre siège à l'Office Municipal des Sports de la Ville d' Alès Rue Charles Guizot à Tamaris (UNIQUEMENT sur rendez-vous)**

Vous pouvez aussi nous contacter pour des renseignements, ou nous faire part de vos idées ou projets, mieux connaître notre association.

Contact: 06 71 47 12 21

Courriel prc2@gmx.fr

[Notre site ici](#)

ALES: INTERVENTION SUR LA VOIE PUBLIQUE



vous pouvez signaler toutes anomalies constatées sur l'espace public, par exemple un nid de poule sur la chaussée, une panne d'éclairage public, un problème de propreté etc... et demander une intervention pour résoudre ce problème.

Vous pouvez également faire toutes suggestions (pose de bacs à fleurs, mise en place de bancs...) visant à améliorer votre vie quotidienne dans l'espace public :

Soit en appelant le 0.800.540.540

[soit en remplissant le formulaire ICI](#)

Notre Fédération



Créée en 1980, la FUB, Fédération française des Usagers de la Bicyclette, est une association à but non lucratif. La FUB agit pour apporter des réponses concrètes aux préoccupations quotidiennes des cyclistes et promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement quotidien, par la mise en réseau des associations locales, la concertation avec les pouvoirs publics, et des campagnes de communication grand public.

[Lire la suite](#)